

Sortie de deux livres incontournables pour ce début d'année 2009

Lilian Ceballos,

Les PGM insecticides : Evaluation des impacts sur les insectes auxiliaires

Edition Rés'OGM Info, Décembre 2008, 250 pages, 15 €

L'enjeu de ce livre est de faire le point sur les connaissances scientifiques relatives aux impacts des cultures Bt sur les insectes auxiliaires. Il est **la première synthèse de ce genre** et s'adresse à un public averti, désireux de **comprendre l'impact des toxines insecticides Bt sur les insectes non cibles** (pollinisateurs, ennemis naturels des ravageurs), sur les organismes du sol (lombrics, mycorhizes) mais aussi sur les organismes aquatiques (daphnies, moules).

« Cet ouvrage fera vite référence comme une des meilleures synthèses sur l'impact des OGM cultivés commercialisés produisant de nouveaux insecticides sur l'entomofaune. », extrait de la préface de **Gilles-Eric Séralini**, professeur de biologie moléculaire et président du Conseil scientifique CRII-GEN

Lilian Ceballos, Scientifique indépendant, écologue. Co-auteur de « OGM, Sécurité, Santé » et de diverses publications sur les PGM, il collabore régulièrement avec des organisations environnementales sur des questions d'écologie et d'agroécologie.

bon de commande sur www.resogm.org

au tarif de 15 € l'unité + frais de port

pour 1 exemplaire : 3 € ; 2 ex : 4 € ; 3 ou 4 ex : 6.5 €

Conditions particulières pour les librairies et autres revendeurs : nous contactez. disponible mi janvier



Christian Vélot, OGM tout s'explique

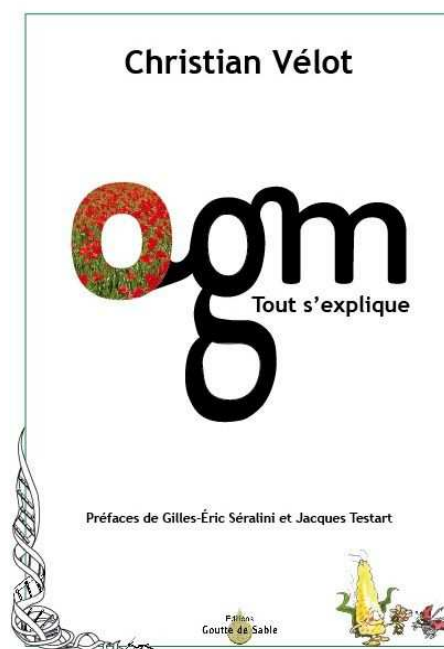
Ed Goutte de Sable, janvier 2008, 20 €

Sortie officielle le 21 janvier : disponible

auprès de Rés'OGM Info fin janvier/début février

Depuis la définition des OGM jusqu'aux questions qu'ils soulèvent — tant sur les plans sanitaire, environnemental, éthique que du point de vue sociétal —, en passant par leurs modes d'obtention, la carence d'évaluation dont ils font l'objet, et des réponses aux arguments les plus répandus chez les inconditionnels des OGM tous azimuts, cet ouvrage apporte les outils qui permettent aux citoyens de se réapproprié un débat que l'on a tenté de leur confisquer. De la science en toute conscience...

20 € (+ frais de port), voir aussi des tarifs de lancement sur <http://www.gouttedesable.fr/>



Agenda :

Où voir le film cultivons la terre ?

le vendredi 23 janvier 2009 de 20:00 à 23:00

LIEU : salle municipal "dans le cité" de Pérouges (01)
à l'invitation "de la municipalité de Pérouges", en présence de
Gérard Boinon, secrétaire de Rés'OGM Info

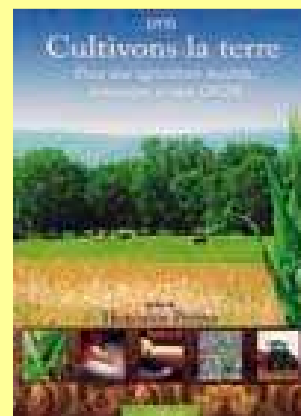
Samedi 31 janvier 2009

Oyonnax, cinéma centre Culturel Aragon

Place G. Pompidou

Horaires à définir

En présence de Gérard Boinon, secrétaire de Rés'OGM info



le mercredi 4 février 2009 de 20:00 à 23:00

LIEU : Chatillon sur Chalaronne (01)
à l'espace Bel Air salle Goundam
à l'invitation de "Initiative Commune"
en présence de Gérard Boinon, secrétaire de Rés'OGM info

le vendredi 20 mars 2009 de 19:30 à 22:00

LIEU : au Majestic de Firminy (rue Limousin) (42)

Soirée-débat autour du film "Cultivons la terre", pour une agriculture durable, innovante et sans OGM...

Organisé par Pour le Partage de la Culture (antenne de l'Université Pour Tous), en partenariat avec
Coop En Sel, Oxygène pour l'Ondaine, les Réseaux citoyens de St-Etienne, le CCFD-Comité
Catholique contre la Faim et pour le Développement...

Débat avec la participation de Gérard Boinon et de Dominique Viannay, de Rés'OGM info.

PAF : 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans, 2 euros pour étudiants et chômeurs.

Contact pour cette soirée : [Réjean Paquin](#)

Agenda des conférences débats et formations:

le mardi 27 janvier 2009 de 19:00 à 21:30

LIEU : Villeurbanne, CCO

Café citoyen sur les OGM avec des membres de Rés'OGM Info.

Plus d'infos sur le site <http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?article1225>

les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 février 2009

retrouvez le stand de Rés'OGM Info au salon primève, à Chassieu (69)

Samedi 14 mars 2009

Lieu : à définir (Lyon ou environs)

L'après midi de l'Assemblée générale de Rés'OGM Info sera consacrée à une
formation avec Lilian Ceballos sur l'impact environnemental (insectes auxiliaires) des Plantes GM (cf
sortie de son livre) et une présentation de l'intérêt des insectes **auxiliaires en agriculture** par des
paysans : Dominique Viannay, Benoit Ronzon (programme en cours)

Inciter les mairies à prendre position - 57 communes contre les OGM

<http://www.paysan-breton.fr/article/9054/collectif-ogm-35--inciter-les-mairies-a-prendre-position.html>

Au printemps 2008, le Collectif OGM 35 s'est mobilisé pour défendre "le droit de produire et de consommer sans OGM", acté lors du Grenelle de l'environnement. "Au final, la loi adoptée en juin 2008 prétend organiser une "coexistence" entre filières OGM et non OGM, pourtant reconnue comme impossible si l'on veut préserver des filières sans OGM", ont précisé les acteurs du collectif lors d'une conférence de presse, le 16 décembre à la mairie de Vignoc. Interpeller les 353 mairies d'Ille-et-Vilaine

Sans attendre les décrets ou arrêtés d'application de la loi, le collectif OGM 35 a décidé d'interpeller les 353 mairies d'Ille-et-Vilaine pour les inciter à prendre position une nouvelle fois (depuis 6 ans, un courrier du collectif OGM 35 leur est envoyé dans le but de lutter contre les OGM alimentaires). Comme rappelé lors de la conférence de presse, les communes peuvent prendre 3 types de décisions simples en réaction aux incertitudes posées par les OGM alimentaires. Une délibération du Conseil municipal et/ou un cahier des charges interdisant les OGM dans les cantines municipales oblige les fournisseurs qui répondent aux appels d'offre d'approvisionnement ou aux gestionnaires des cantines de fournir des garanties sur la provenance des aliments proposés (à condition d'inscrire cette exigence dans le cahier des charges).

Une délibération du Conseil municipal émettant le vœu qu'il n'y ait pas de cultures OGM en plein champ sur le territoire communal, qui n'est pas suivie d'un arrêté, permet aux élus locaux de défendre les agriculteurs labellisés ou conventionnels sans OGM de la commune.

Autre action possible : une délibération du Conseil municipal émettant le vœu que le "sans OGM" corresponde à des produits ne contenant pas de traces d'OGM. "Ces décisions sont légales et ne peuvent être contestées devant les tribunaux". Porter le débat sur la place publique

Certains maires ont pris des arrêtés d'interdiction de la culture d'OGM en plein champ sur leurs territoires. Ces arrêtés d'interdiction sont jugés illégaux par les tribunaux administratifs. "La plupart des mairies qui ont pris ce type de décision l'ont fait délibérément afin de porter le débat sur la place publique et de montrer leur impuissance pour défendre leurs citoyens". Par ailleurs, certains conseils municipaux ont décidé d'aller plus loin sur l'approvisionnement des cantines en décidant d'exclure les produits (lait, fromages, œufs, viande...) provenant d'animaux nourris avec des aliments OGM.

Le collectif OGM 35 a rappelé ses raisons de s'opposer aux OGM : "Ils ne présentent toujours aucune utilité pour les consommateurs. 99% des plantes transgéniques cultivées dans le monde sont des OGM pesticides (résistance à un herbicide, sécrétion de toxine insecticide). Par ailleurs, les contaminations sont mal maîtrisées. La seule mesure présente dans le texte "pour éviter la présence accidentelle d'OGM dans d'autres productions" consiste à mettre en place des "distances - de sécurité - entre cultures". C'est oublier que l'essentiel des contaminations a lieu lors des récoltes, du transport, du stockage et de la transformation des aliments". Le collectif dénonce aussi une information insuffisante : "le consommateur n'a toujours aucun moyen, via l'étiquette, de savoir si le lait, la viande, les fromages... qu'il consomme proviennent d'animaux nourris ou non aux OGM".

<http://www.infogm.org/spip.php?article3787>

ITALIE - DES SOURIS REAGISSENT AU MAÏS MON810

par [Eric MEUNIER](#), décembre 2008

Alberto Finamore et ses collègues de l'Institut National de Recherche sur l'Alimentation et la Nutrition (Rome) ont étudié [1] la réponse immunitaire de souris en conditions vulnérables : les souris utilisées étaient vieilles ou en cours de sevrage, et furent nourries durant une période allant de 20 à 90 jours avec une alimentation contenant soit du maïs Mon810, soit le maïs non GM mais isogénique, soit aucun maïs, à titre de contrôle. Les chercheurs indiquent avoir observé que la quantité de certaines cellules (T, B, CD4+, CD8+, cdT et abT) ainsi que certaines protéines (interleukines) impliquées dans la réponse immunitaire étaient différentes selon les régimes alimentaires. Pour les chercheurs, une telle réponse immunitaire ainsi que l'âge des consommateurs sont donc des critères importants pour l'évaluation sanitaire des PGM.

[1] Intestinal and peripheral immune response to Mon810 maize ingestion in weaning and old mice, Finamore A. et al., J Agric food Chem, 16 Nov. 2008, <http://pubs.acs.org/doi/abs/10.1021...>

Conseil d'administration : mercredi 14 janvier 2009, 18h-20h au 8 quai Joffre

Conseil d'administration : mercredi 18 février 2009, 18h-20h au 8 quai Joffre

Assemblée générale : samedi 14 mars 2009, aux environs de Lyon. Matin AG statutaires. Après midi formation. Cf plus haut

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON
04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale